

ROBEX ANNONCE UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR KINIERO AVEC DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES SIGNIFICATIVEMENT AMÉLIORÉS PAR RAPPORT À L'EPF

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS

QUÉBEC, Québec, le 14 juin 2023 – Ressources Robex inc. (« Robex » ou la « Société ») (TSXV : RBX) est heureuse d'annoncer les résultats de l'étude de faisabilité (l'« EF », l'« Étude de faisabilité » ou l'« Étude ») pour le Projet aurifère Kiniero (le « Projet Kiniero » ou le « Projet ») en république de Guinée. L'EF a été préparée conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« Règlement 43-101 »).

Le rapport technique indépendant conforme au Règlement 43-101 à l'appui de l'étude de faisabilité du projet aurifère Kiniero sera publié sur SEDAR à www.sedar.com au cours des 45 prochains jours.

FAITS SAILLANTS:

- **Amélioration des résultats économiques** : augmentation de 26 % de la Valeur Actualisée Nette 5 % (« VAN5% ») avant impôts à 251 M\$ US et du Taux de Rendement Interne (« TRI ») de 42 % à un prix de l'or de référence de 1 650 \$ US/oz, tandis que la VAN5% après impôt s'élève à 170 M\$ US et le TRI à 31 % ;
- **Augmentation de la vie de mine** : Les réserves minérales ont augmenté de 165 koz ou de 21 % à 968 koz par rapport à l'Étude de Pré-Faisabilité (« EPF »), augmentant la vie de mine à 9,5 ans (hausse de 46 % par rapport à l'EPF) ;
- **Réduction des coûts** : coûts de maintien tout compris (« CMTC ») de la vie de mine en deçà de l'objectif initial de 1 000 \$ US/oz, à 980 \$ US/oz, en amélioration par rapport à la PFS (1 035 \$ US/oz) ;
- **Ratio de découverte opérationnel** : Rapport sur la vie de mine de 2,8: 1, contre 4,4: 1 dans l'EPF ;
- **Potentiel important au-delà de la durée de vie des réserves minérales** : Ressources minérales indiquées (y compris les réserves minérales) à 1 481 koz @ 1,07g/t, ainsi que des ressources minérales présumées de 1 090koz @ 1,19g/t à compter du 12 novembre 2022 ;

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Table 1: Amélioration significative par rapport aux résultats de l'EPF

Basé sur un prix de l'or de 1 650 \$ US/oz	Unités	EPF	EF	Variation
Réserves minérales probables (y compris les inventaires de minerai historiques)	Koz	803	968	+21 %
Vie de mine	Année	6,5	9,5	+46 %
Production annuelle moyenne vie de mine	Koz	110	90	-18%
Capital initial à partir du 01/01/23	M\$ US	144	160**	+11%
Vie de mine CMTC	\$US/oz	1 035	980	-5%
VAN5% avant impôt 5%*	M\$ US	199	251	+26%
TRI avant impôt, %	%	49%	42%	-7pts
VAN5% après impôt*	M\$ US	115	170	+48%
TRI après impôt, %	%	32%	31%	-1pts

*VAN dans l'EPF calculée au 01/01/2023 tandis que la VAN dans l'EF calculée à partir du 01/07/2023

**Y compris les dépenses d'investissement initiales qui devront être payées entre le 1^{er} janvier 2023 et le 30 juin 2023

Mise à jour sur les activités de construction

La construction du projet a débuté au T4 2022, avec 27 M\$ US qui devront être dépensés jusqu'au 30 juin 2023, sur les coûts d'investissement initiaux de 160 M\$ US (soit 17% du total) :

- Les entrepreneurs sont mobilisés sur place et l'ingénierie détaillée est en cours ;
- Conformément au mandat précédemment divulgué avec Taurus Mining Finance Fund No. 2, L.P. (« Taurus »), nous discutons actuellement des modalités de la facilité de financement de projets et fournissons les informations nécessaires à la diligence raisonnable. Veuillez consulter les communiqués de presse datés du 24 janvier 2023 et du 21 mars 2023 disponibles sur SEDAR à www.sedar.com pour plus de détails ;
- Programme d'expansion des ressources en cours, le dernier trou de forage dans la base de données géologiques soutenant l'EF date du 12 août 2022 avec 24 443 m de forage achevés depuis lors ; et
- L'exploration est en cours à notre cible Mankan dans la partie nord de la propriété pour la première fois depuis que le projet appartenait à SEMAFO.

Aurélien Bonneviot, PDG de Robex, a commenté : « L'achèvement de l'EF pour le projet aurifère Kiniero est une étape majeure dans notre parcours vers le développement du projet, car les optimisations de l'EF et la mise à jour de l'estimation des ressources minérales se traduisent par un projet plus solide avec des résultats économiques améliorés.

Depuis l'annonce de l'acquisition de Kiniero le 20 avril 2022, nous avons amélioré l'actif pour atteindre une vie de mine désormais prévue de 9,5 ans. Kiniero devrait maintenant dépasser en moyenne 100 koz par an au cours des 7 premières années et nous continuerons à forer

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

pour, espérons-le, augmenter la teneur moyenne, la capacité de production et la vie de mine.

Cette EF intègre les prix réels et les appels d'offres que nous avons collectés pour la construction, ce qui nous donne confiance dans les estimations initiales des dépenses d'investissement. La majorité des paramètres sont au stade de la conception détaillée, l'équipe de construction s'est mobilisée sur place et nous sommes sur la bonne voie pour la première coulée d'or à la mi-2024.

Bien que l'EF comprenne une augmentation de 21% des réserves minérales, cela ne représente qu'une fraction du total des ressources minérales, et nous visons d'autres conversions de ressources minérales en réserves minérales au cours des prochaines années. Avec plus de 1 Moz de ressources minérales présumées dans un rayon de 10 km de l'usine de traitement, nous voyons un potentiel d'extensions importantes de la vie de mine et une croissance rapide de l'actif dans un court laps de temps.

Avec ces excellents résultats, Robex concentrera ses efforts sur le financement précédemment annoncé avec Taurus ».¹

Points saillants de l'étude de faisabilité

Le minerai extrait du gisement Kiniero devrait être traité par une usine de lixiviation et de gravité au carbone (« CIL ») d'une capacité standard de 3,0 millions de tonnes. Une fois potentiellement mise en opération, la mine sera à ciel ouvert utilisant des méthodes d'exploitation conventionnelles.

Table 2: Faits saillants de Kiniero EF

	Unités	Valeur
Usine		
Capacité de l'usine	Mt	3,0
Capital initial de développement	M\$ US	160
Réserves et ressources minérales (incluant les inventaires de minerai historiques)		
Réserves minérales probables	Koz	968
Ressources indiquées (incluant les réserves)	Koz	1 481
Ressources présumées	Koz	1 090
Exploitation minière		
Tonnes totales de minerai extraites de la vie de mine	Kt	81 715
Tonnes de déchets de la vie de mine extraites	Kt	60 304
Tonnes de minerai de la vie de mine extraites de la fosse	Kt	21 410

¹ Énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Information prospective et énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse.

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Teneur moyenne extraite	g/t Au	1,27
Ratio de découverte opérationnel vie de mine	W:O	2,8
Opérations de traitement		
Tonnage vie de mine traité	Kt	27 665
Teneur moyenne traitée	g/t Au	1,09 g/t
Récupération moyenne sur la vie de mine	%	87,2 %
Sommaire de la production et des coûts		
Production vie de mine	koz/Au	851
Moyenne des trois premières années de production par an	koz/Au	105
Production moyenne de vie de mine par an	koz/Au	90
CMTC	US\$/oz	980

Table 3: Sensibilité au prix de l'or du projet Kiniero (scénario de référence et RPEEE*) au 1^{er} juillet 2023

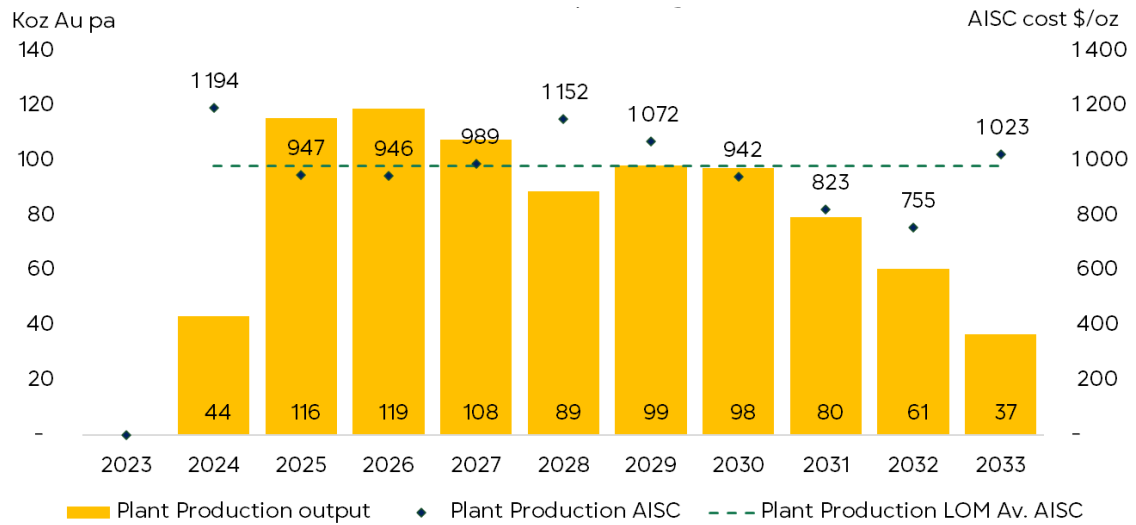
	Unités	1 650 \$ US/oz (Scénario de base)	1 950 \$ US/oz (RPEEE*)
Résultats économiques avant impôt			
VAN5 %	M\$ US	251	437
TRI	%	42 %	65 %
Période de retour sur investissement	année	3,4	2,7
Résultats économiques après impôt			
VAN5 %	M\$ US	170	301
TRI	%	31 %	48 %
Période de retour sur investissement	année	4.3	3.2

*Prospect Raisonnable d'une Eventuelle Extraction Economique (« RPEEE ») ou prix de l'or utilisé pour les ressources minérales.

Comme illustré dans Figure 1: Sommaire de la production aurifère et de l'CMTC dans l'ensemble de la vie de mine, l'étude démontre la capacité de Kiniero à livrer en moyenne 90 koz d'or par an à un CMTC de 980 \$ US/oz, car les efforts d'optimisation du plan minier ont donné la priorité à une longue vie de mine, plutôt qu'à une production initiale maximale. Au cours des prochaines années, Robex a l'intention de poursuivre ses efforts d'exploration afin de poursuivre l'extension de la vie de mine et d'augmenter la production annuelle.

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Figure 1: Sommaire de la production aurifère et de l'CMTC dans l'ensemble de la vie de mine



DÉTAILS DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Aperçu

Le projet est situé dans l'est de la Guinée dans la préfecture de Kouroussa. Il est située à environ 27 km au sud-est de la ville de Kouroussa et à une distance de 546 km de Conakry, la capitale de la Guinée (Figure 2: *Localité régionale du projet aurifère Kiniero et infrastructures régionales de Guinée*).

Le projet aurifère Kiniero est un ensemble de terres d'exploitation et d'exploration de 470,48 km² qui comprend la zone de licence d'exploitation Kiniero adjacente et la zone de licence d'exploitation de Mansounia. Le projet Kiniero est l'une des plus importantes licences d'or en Guinée.

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Figure 2: Localité régionale du projet aurifère Kiniero et infrastructures régionales de Guinée



Les gisements aurifères de Kiniero, situés dans le bassin prolifique de Siguiri producteur d'or, ont été découverts au début des années 1900 et ont ensuite été explorés jusqu'en 2002, date à laquelle la production d'or a commencé sous la propriété de Semafo Inc et de sa filiale Semafo Guinée SA.

La mine d'or historique Kiniero comprenait une exploitation minière à ciel ouvert qui a produit 418 000 onces d'or au cours de ses 12 années d'existence. La mine a été placée sous maintenance au début de 2014.

Robex redémarre maintenant la mine d'or Kiniero en tant qu'exploitation minière à ciel ouvert de longue durée basée sur la construction d'une nouvelle usine de traitement de 3 millions de tonnes par an.

Compte tenu du fort potentiel d'exploration, d'une combinaison de fiches industrielles intercalaires proches de l'usine et d'extensions connues, ainsi que de nouvelles cibles à grande échelle, Robex vise (i) la découverte de ressources minérales dans la zone de permis

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

d'exploration Kiniero au cours des prochaines années, et (ii) la conversion des ressources minérales en réserves minérales.

Un vaste programme de forage est en cours sur les nombreux gisements identifiés afin d'augmenter la base de ressources et d'étendre la vie de mine à Kiniero principalement en étendant la densité de forage en profondeur et le long des extensions de grève connues.

Depuis le début de la construction, Robex s'est engagée à impliquer les communautés villageoises dans le développement de la mine, ainsi qu'à explorer une source d'énergie durable pour réduire et limiter son empreinte environnementale.

Géologie

Le projet est situé dans le district aurifère de Kiniero du bassin de Siguiri, situé dans le nord-est de la Guinée, s'étendant jusqu'au centre du Mali. Géologiquement, le bassin de Siguiri comprend une partie de la ceinture de roches « vertes birimiennes » d'Afrique de l'Ouest, y compris des volcans intrusifs (ultramafiques à intermédiaires) et des sédiments déposés au cours de la période de 2,13 Ga à 2,07 Ga.

Les lithologies volcaniques et sédimentaires comprennent des roches sédimentaires à grain fin (schistes et siltstones), avec quelques roches volcaniques intercalées. Les corridors tectoniques grès-gris ont été préférentiellement modifiés et localement silicifiés, soutenant de vastes réseaux de fractures fragiles. Ceux-ci ont à leur tour fourni des environnements hôtes pour les fluides hydrothermaux minéralisés ascendants.

Les gisements situés sur le bien sont associés à l'orogénèse birimienne protérozoïque de l'Afrique de l'Ouest. La majeure partie de la minéralisation aurifère dans le craton ouest-africain est hébergée par une zone de cisaillement et contrôlée structurellement, la lithologie ayant une influence locale mineure. La minéralisation développée dans le district aurifère Kiniero est conforme à ce style général de minéralisation.

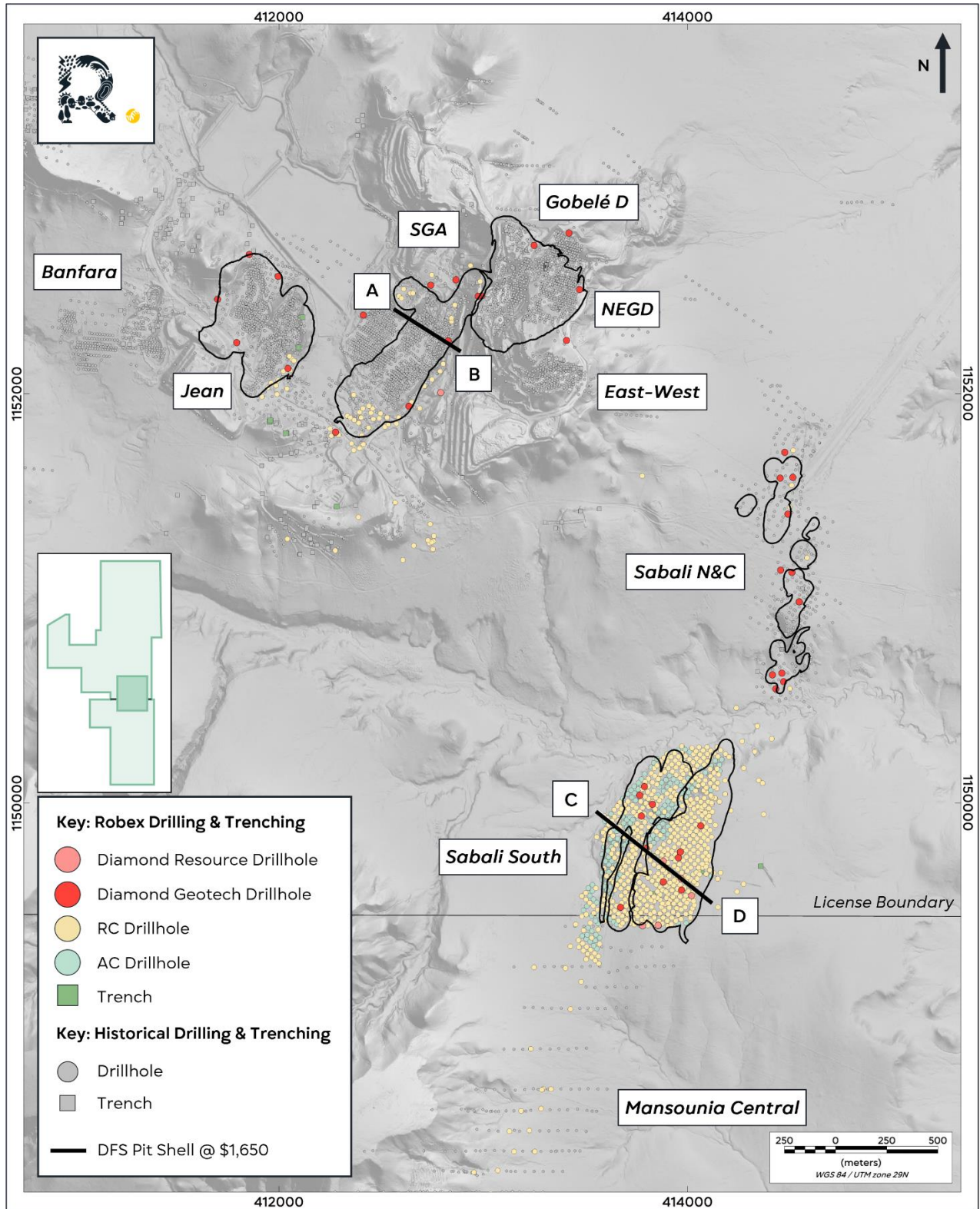
Au total, 47 anomalies aurifères ont été identifiées sur la propriété, dont cinq groupes de gisements (Sabali, Mansounia, SGA, Jean et Balan) ont été suffisamment explorés pour permettre l'estimation des ressources minérales.

Figure 3: Localisation des principaux gisements de Kiniero et coupes transversales (A-B, C-D) et Figure 4: Coupes transversales à travers les gisements SGA (A-B) et Sabali Sud (C-D) illustrent l'emplacement des principaux gisements de Kiniero et des coupes transversales à travers les gisements SGA et Sabali Sud. Les coupes transversales sélectionnées montrent les coquilles de qualité aurifère de 0,3 g/t, les coquilles et RPEEE, les interceptions aurifères significatives (minimum de 2 m @ 0,5 g/t) et les profils de régolithe dans chaque gisement. La section A à B, à travers SGA, démontre l'importante frappe nord-est et l'extension de profondeur du gisement. La section C-D, à travers Sabali Sud, montre le profil de saprolite et d'aubier profonds du gisement à l'est (au-delà de 100 m dans certaines zones).

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

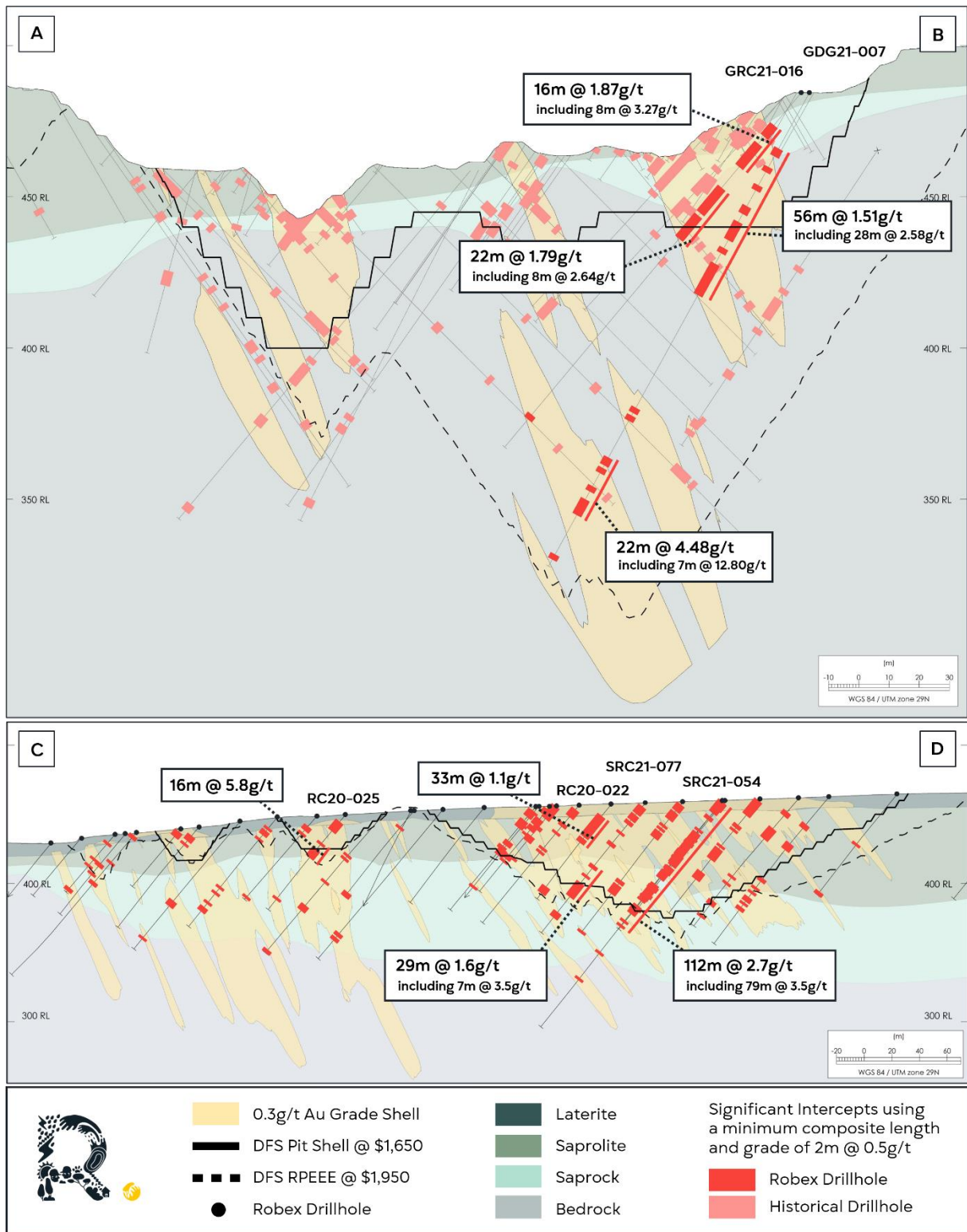
Figure 3: Localisation des principaux gisements de Kiniero et coupes transversales (A-B, C-D)



Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Figure 4: Coupes transversales à travers les gisements SGA (A-B) et Sabali Sud (C-D)



A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Réserves et ressources minérales

L'EF est fondée sur l'EMR mise à jour, comme l'indique le tableau ci-dessous, qui a un ratio de conversion des ressources aux réserves pour l'estimation in situ de 68 %. L'estimation des ressources minérales comprend les réserves minérales.

Table 4: Sommaire des réserves et des ressources minérales

Base à 100%	Tonnage (Mt)	Teneur (Au g/t)	Contenu (koz)
Réserves minérales probables (in situ)	21,41	1,27	872
Réserves minérales probables (incluant inventaires de minerai historiques)	6,26	0,48	96
Total des réserves minérales probables	27,67	1,09	968
Ressources minérales indiquées (in situ)	31,59	1,32	1 342
Indiqué (inventaires de minerai historiques)	11,61	0,37	139
Total des ressources minérales indiquées (incluant les Réserves minérales)	43,2	1,07	1 481
Ressources minérales présumées	28,61	1,19	1 090

Notes:

1. La date d'entrée en vigueur des réserves minérales est le 1er juin 2023.
2. La date d'entrée en vigueur de l'estimation des ressources minérales est le 12 novembre 2022.
3. La date de fermeture de l'échantillon de base de données informant les ressources minérales in situ est le 17 août 2022. La date de fermeture de la base de données pour les réserves est le 12 novembre 2022.
4. Les réserves minérales sont estimées en utilisant un prix de l'or à long terme de 1650 USD par once troy pour toutes les zones minières, tandis que les ressources minérales à ciel ouvert ont été limitées par des fosses à ciel ouvert conceptuelles basées sur un prix de l'or de 1950 \$ US / oz.
5. Les réserves minérales sont exprimées en tonnes livrées et en teneur avant récupération du procédé.
6. Les réserves minérales sont définies par l'optimisation de la fosse et sont basées sur des seuils de rentabilité variables générés par la destination du procédé et les récupérations métallurgiques.
7. La récupération des métaux est variable et dépend du type de matériau et de la zone d'extraction.
8. La dilution à ciel ouvert et la perte géologique de minerai sont appliquées par l'application de peaux de dilution de 1 m au modèle de blocs de ressources à l'aide de l'optimiseur de forme minière (MSO).
9. Les personnes qualifiées, telles que définies dans le Règlement 43-101, responsables de ces éléments du rapport technique n'ont connaissance d'aucun facteur minier, métallurgique, infrastructurel, de permis ou autre facteur pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur les estimations des réserves minérales.
10. Les réserves et ressources minérales identifiées sont classées selon les Normes de définition sur les ressources minérales et les réserves minérales adoptées par l'Institut canadien de métallurgie minière et de pétrole et incorporées au Règlement 43-101.
11. La récupération minière de 99 % a été appliquée aux stocks à ciel ouvert dilués pour tenir compte des pertes d'exploitation.
12. L'estimation mise à jour des ressources minérales a été préparée par M. Ingvar Kircher, qui est une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 et qui n'a pas ou n'avait pas à l'époque pertinente d'affiliation avec Robex ou ses filiales, à l'exception de celle d'une relation consultant/client indépendant.
13. Les teneurs de coupure pour la déclaration des ressources minérales sont les suivantes :
 - o SGA, Jean et Banfara : latérite 0,5 g/t Au, saprolite (oxyde) 0,3 g/t Au, aubier (transition) 0,5 g/t Au, frais 0,6 g/t Au.
 - o Sabali Sud : latérite 0,5 g/t Au, saprolite (oxyde) 0,3 g/t Au, aubier (transition) 0,7 g/t Au, frais 0,9 g/t Au.
 - o Sabali Nord et Centre : latérite 0,5 g/t Au, saprolite (oxyde) 0,3 g/t Au, aubier (transition) 0,9 g/t Au, frais 0,8 g/t Au.
 - o Balan Ouest : latérite 0,5 g/t Au, saprolite (oxyde) 0,4 g/t Au, aubier (transition) 0,5 g/t Au, frais 0,6 g/t Au.
14. Les stocks déclarés comme ressources minérales ont été limités aux dépotoirs qui présentent une teneur moyenne de >0,3 g/t Au.
15. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique.
16. Les estimations peuvent être touchées de façon importante par des questions environnementales, de permis, juridiques, de marketing ou d'autres questions pertinentes. Veuillez consulter les « énoncés prospectifs » ci-dessous et le rapport technique du projet aurifère Kiniero qui sera préparé conformément au Règlement 43-101 et déposé sur SEDAR à www.sedar.com dans les 45 prochains jours.

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

17. Les mesures de tonnage et de teneur sont exprimées en unités métriques. L'Au contenu est rapporté sous forme d'onces troy.

18. Les totaux peuvent ne pas être calculés exactement en raison de l'arrondissement.

Exploration

Le programme d'exploration prévu pour 2023 du projet Kiniero comprend une combinaison d'activités d'exploration de friches industrielles et de nouvelles installations. Les activités « greenfields » comprennent la poursuite du programme de géochimie des sols à l'échelle de la licence (BLEG), axé sur l'achèvement de la zone du bloc nord du permis Kiniero. De plus, une première campagne de forage RC dans le bloc Nord est prévue pour cibler les gisements Mankan, Heriko et « Filon Bleu ». Le forage s'appuiera sur les données d'exploration déjà générées par SMG et les forages historiques réalisés par Semafo pour délimiter davantage les gisements.

L'exploration des friches industrielles consistera en creusant des tranchées et en forant à proximité des gisements miniers et aux alentours. Le forage sera une combinaison de forage au diamant et de forage RC et l'objectif est double, à savoir l'ajout de ressources et la conversion des ressources en réserves. Le forage se concentrera sur quatre gisements : SGA, NEGD, Sabali Sud et Mansounia Central. SGA, NEGD et Sabali Sud comprendront le forage d'ajout de ressources par grève et extension de profondeur, ainsi que le forage de conversion de réserve. Un programme de forage en grille à Mansounia Central est conçu pour délimiter et améliorer davantage la ressource.

Un total prévu d'environ 5 000 m de forage au diamant et 65 000 m de forage RC sera complété dans les différents gisements. Cependant, le programme de forage sera un processus itératif basé sur les résultats en cours et leur impact. Par conséquent, le plan peut être modifié et adapté à tout changement de stratégie.

Opération minière

Les opérations minières à Kiniero devraient être entreprise par des camions et des excavatrices conventionnels exploités dans les fosses SGA, Jean, SGD, Sabali Sud et Sabali Nord et Centre en utilisant des pelles Komatsu de taille PC1250 sur des bancs de 5 m et de 2,5 m chargeant des camions de transport Volvo A60H de 55 t.

L'opération minière dans les couches supérieures d'oxyde se fera sans explosifs, avec forage et dynamitage requis dans les zones qui extraient à travers le matériau de transition dans la roche fraîche. La nature des zones d'oxyde et de transition a été confirmée par une opération minière antérieure intensive sur le site. Le forage et le dynamitage seront nécessaires pour environ 1 % du matériau oxydé, 40 % de la latérite, 60 % du matériau de transition et 100 % du matériau frais.

Robex. Communiqué de presse

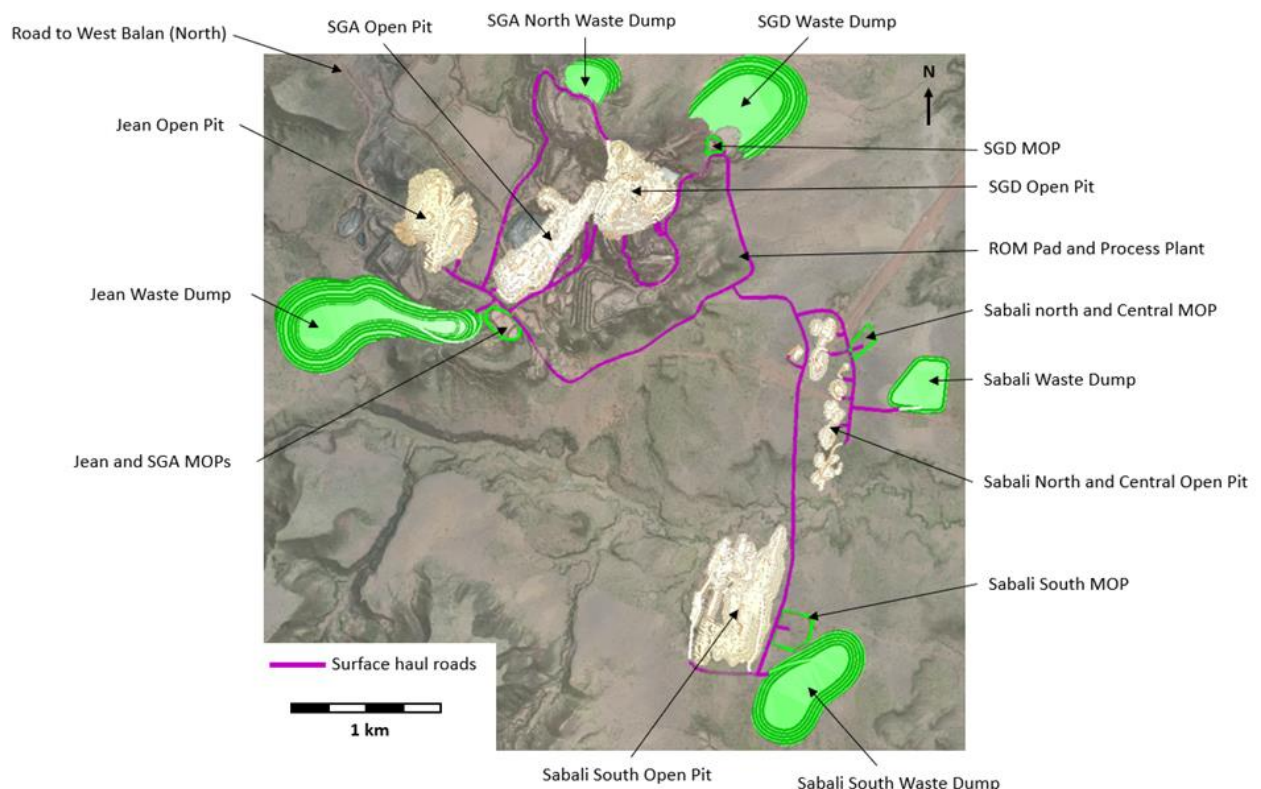
A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Le minerai sera classé par matériau et par teneur par le contrôle de la teneur en fosse et sera transporté jusqu'à la plateforme de minerai de la mine. Les déchets seront transportés vers la installation de stockage des résidus la plus proche par la flotte Volvo A60H.

Les opérations minières historiques à Jean, SGA et SGD a donné lieu à des lacs de fosse qui nécessitent un assèchement et un nettoyage avant l'exploitation minière.

Les principales infrastructures minières, y compris les fosses, les installations de stockage des résidus et les routes de transport, sont indiquées dans *Figure 5: Disposition des principales infrastructures minière*.

Figure 5: Disposition des principales infrastructures minière



Opérations de traitement

Soutex Inc. (« Soutex ») a été mandaté par Robex pour entreprendre la conception détaillée de la nouvelle usine de transformation. La conception de l'usine de traitement est basée sur un schéma de traitement métallurgique développé pour un fonctionnement flexible entre les différents types de minerai tout en maintenant le débit et la récupération de l'or. Le minerai sera traité sur place, dans une installation de traitement centrale située près des zones minières. L'or sera récupéré dans une usine d'enrichissement qui a été conçue pour

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

traiter un mélange d'oxyde, de latérite, de transition et de minerais frais provenant de divers gisements de minerai.

Les minerais d'oxyde et de transition supérieure (mous) nécessitent moins d'énergie de broyage que les minerais latérites et frais (durs). Cependant, ils présentent d'autres défis dans la manipulation en raison de la nature collante des types de minerai d'oxyde, justifiant des dispositifs de concassage dédiés pour les minerais mous et durs. La conception de l'usine de traitement a été basée sur une capacité nominale de 3.0 millions de tonnes par an. Le schéma de traitement comprend le concassage, le broyage semi-autogène (SAG), la concentration par gravité, l'épaississement, la lixiviation CIL, l'élution Zadra, l'extraction électrolytique de l'or, la régénération du carbone et la désintoxication du SO₂, qui ont fait leurs preuves dans l'industrie.

Figure 6: Usine de traitement 3D



Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Infrastructure

Le projet bénéficie d'infrastructure existantes à proximité du site et d'une exigence de relocalisation limitée car il n'y a pas de villages sur le site. L'infrastructure minière existante sera remise à neuf et nécessitera un minimum d'infrastructures supplémentaires.

En outre, les premiers travaux se sont concentrés sur l'avancement de l'infrastructure du site afin de faciliter une transition en douceur vers la construction. Les routes de site menant à la mine à partir du réseau routier national, de la clôture du périmètre minier et des travaux de terrassement du camp de construction ont déjà été achevés dans le cadre des premiers travaux entrepris au cours des six premiers mois de 2023.

De nouvelles infrastructures seront ajoutées pour soutenir l'exploitation minière, le traitement et la gestion des déchets sur le permis minier, y compris une ligne de transport d'électricité, des générateurs diesel et des installations supplémentaires sur le site et des logements pour le personnel.

Energie

Le projet utilisera une centrale hybride diesel-solaire et de stockage par batterie composée de générateurs diesel d'une capacité d'environ 13 286 kW, d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité totale d'environ 18 030 kWp/14 400 kW et d'un système de stockage d'énergie par batterie d'une capacité de 6 MWh/12 MW. Robex s'inscrit dans une politique claire de réduction des émissions de CO2 provenant de ses opérations sur site.

La centrale hybride a été développée sur la base de Vivo Energy fournissant de l'électricité en tant que producteur indépendant d'électricité. Vivo Energy sera responsable de tous les besoins énergétiques de la mine et de la capacité de stockage de carburant. Le générateur diesel sera la principale source d'alimentation. La centrale de batteries photovoltaïques remplacera la production thermique jusqu'à 40% pendant les heures solaires avec le soutien d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS).

L'usine de batteries photovoltaïques et de générateurs diesel sera connectée directement au tableau principal de la mine à une tension élevée de 15 KV via une infrastructure de ligne électrique dédiée. La distribution alimentera le camp, l'usine, les ateliers miniers et l'installation de stockage des résidus.

Eau

L'eau pour les opérations doit provenir de l'installation de stockage des résidus proposée (priorisée), de l'assèchement des fosses historiques et des forages. Il a été tenu compte de l'achat et de l'installation d'unités industrielles d'osmose inverse. L'approvisionnement en eau des unités d'osmose inverse se fera par des forages existants près de chaque camp.

L'eau de procédé proviendra principalement de l'eau des installations de stockage de résidus recyclée. L'eau sera continuellement recyclée des zones de stockage des résidus

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

vers le bassin d'eau et l'usine de traitement, principalement dans la zone de broyage. Une pompe située dans l'eau de procédé alimente le réseau de distribution d'eau de l'usine. De l'eau brute est ajoutée au bassin d'eau de procédé par le trop-plein du réservoir d'eau douce pour compenser les pertes d'eau de procédé. L'approvisionnement en eau proposé est suffisant pour répondre aux exigences de l'usine de traitement.

Zone de stockage des résidus

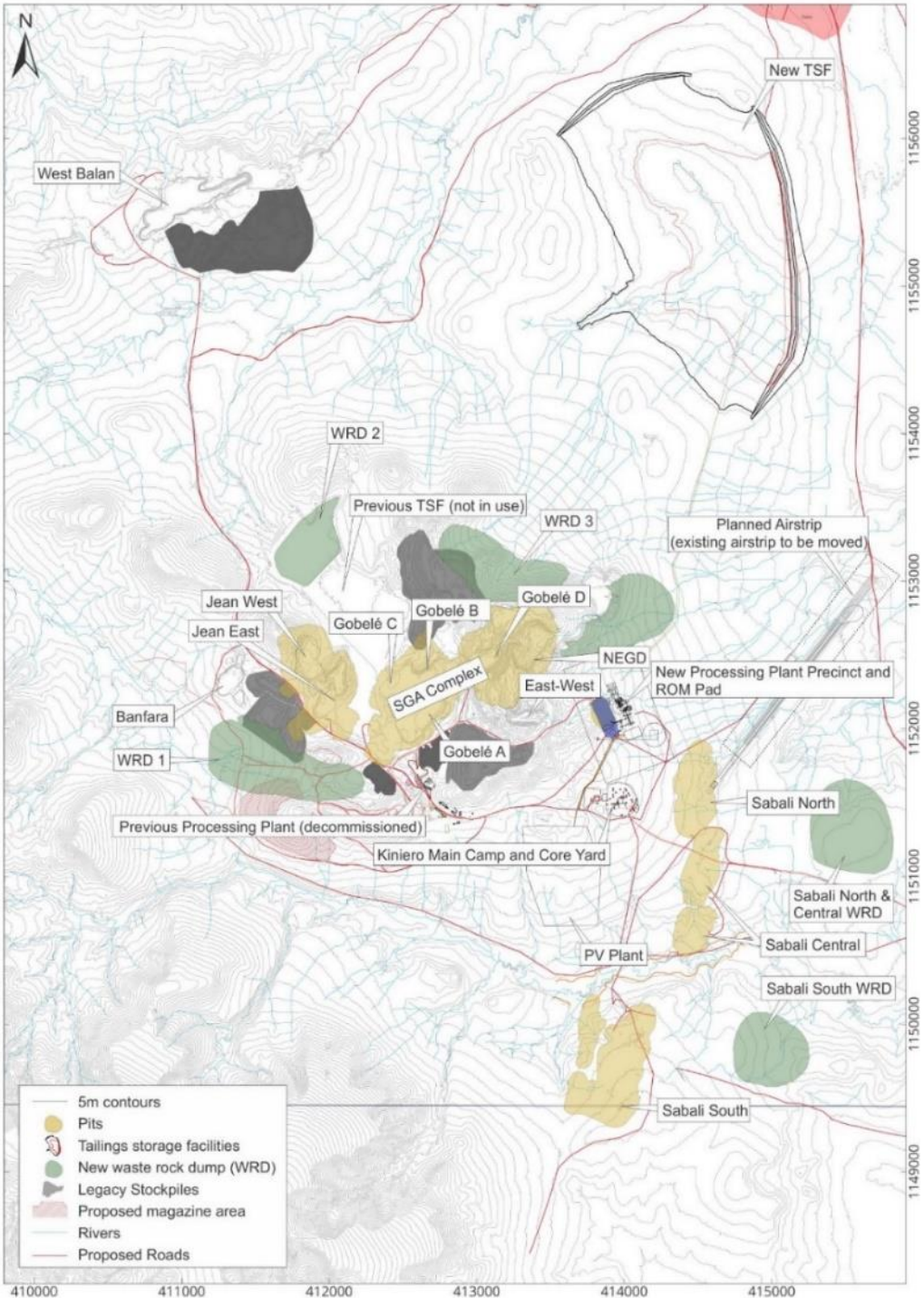
Epoch Resources (Pty) Ltd (Epoch) a été mandaté par SMG pour entreprendre la conception détaillée de la nouvelle zone de stockage des résidus. Elle devrait accueillir 36 millions de tonnes de résidus sur une vie de mine de 12 ans à un taux de 250 ktpm (3 Mtpa). Le volume d'entreposage requis pour les résidus miniers a été calculé en fonction d'une densité sèche in situ moyenne estimée du produit des résidus miniers de 1,39 t/m³, d'une densité des particules (SG) de 2,77 t/m³ et d'un rapport de vide in situ moyen estimé de 1.

Cette zone devrait être construite par phases en tant qu'installation de confinement complet incorporant un revêtement en PEHD au bassin et à l'intérieur des murs de confinement afin d'atténuer le risque de pollution des eaux souterraines. On s'attend à ce que des systèmes de gestion et de surveillance soient mis en œuvre pour s'assurer que les risques associés à l'installation sont cernés et atténués conformément aux pratiques et aux normes acceptées.

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Figure 7: Infrastructure du site Kiniero



A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Sommaire des coûts opérationnels

Les estimations des coûts d'exploitation minière ont été préparées par AMC Mining Consultants (UK) Ltd (« **AMC** »). Les coûts de traitement ont été préparés par Soutex, tandis que les estimations des coûts d'exploitation de l'infrastructure et des frais généraux et administratifs (« **G&A** ») ont été préparées par Robex et examinées par AMC. Les coûts unitaires opérationnels de la vie de mine sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Table 5: Coûts unitaires opérationnels

(\$US/t de minerai traité)	Coûts Opérationnels
Frais de raffinage et de transport	0,1
Coûts miniers	10,7
Coûts de traitement	12,8
G&A	2,1
Total	25,7

Sommaire des coûts en capital

L'estimation des coûts d'investissement de l'usine de traitement a été compilée par Soutex avec la contribution d'Epoch sur la zone de stockage des résidus et de Robex sur l'infrastructure d'eau et les routes d'accès au site. Robex a fourni des estimations pour l'établissement de la mine, les installations d'infrastructure, l'alimentation électrique à haute tension et les coûts pour le propriétaire.

À compter du 1er janvier 2023, le coût total en capital de la vie de mine est estimé à 234 M\$ US, dont 160 M\$ US de dépenses d'investissement initiales, 31 M\$ US de dépenses d'investissement de développement après la construction et 43 M\$ US de capital de maintenance, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les coûts d'investissement initiaux comprennent une contingence de 8 %, tandis que les dépenses d'investissement pendant l'exploitation comprennent une contingence de 5 %.

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Table 6: Sommaire de l'estimation des coûts en capital

Catégorie, en US\$k	Coûts de développement initiaux	Coûts de développement pendant les opérations	Coûts de maintenance	Total des coûts d'investissement vie de mine
Minier	9 064	-	3 091	12 155
Usine de traitement	91 346	-	13 279	104 625
Zone de stockage	19 648	29 372	6 640	55 660
Infrastructure	8 617	-	-	8 617
G&A	15 730	-	-	15 730
Autres coûts	6 102	-	505	6 607
Coûts de fermeture	-	-	19 866	19 866
Contingence	9 389	1 473	-	10 862
Total	159 896	30 845	43 381	234 122

La durée de la phase de conception détaillée et de construction du projet a été estimée à 16 mois, à compter du 1er janvier 2023. La construction a déjà commencé et 27 M\$ US sur les 160 M\$ US (l'équivalent de 17% du total) devraient être dépensés au 30 juin 2023. La première coulée d'or est attendue à la mi-2024.

Les coûts de fermeture ont été estimés par ABS Africa à un total de 19,9 M\$ US. Cela comprend les entrepreneurs, les coûts préliminaires et généraux, la conception technique et les permis environnementaux.

Environnement et social

En vertu du Code minier, tout demandeur d'autorisation d'exploitation doit soumettre une étude d'impact environnemental et social (« **EIES** »). Robex a terminé l'EIES au cours des dernières semaines. Il n'y a actuellement aucune objection connue de Robex au développement du projet.

Le permis environnemental pour le projet a été reçu et un plan de gestion environnementale et sociale (« **PGES** ») est en cours de mise en œuvre pour guider l'engagement communautaire local de Robex et s'assurer qu'elle remplit ses obligations environnementales, en minimisant les impacts de la mine dans la mesure du possible. Le PGES sera utilisé pour assurer le respect des spécifications environnementales, des mesures de surveillance et de gestion et sera mis en œuvre de la préparation du site jusqu'au déclassement et à la fermeture.

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Robex croit que sa contribution la plus significative au développement durable et responsable est d'aider ses employés locaux à obtenir ou à compléter leurs qualifications professionnelles, assurant ainsi une longue carrière. Robex a l'intention de reproduire le concept d'école minière en Guinée à partir de ses opérations existantes au Mali, en ciblant un > 90% de talents locaux de sa main-d'œuvre qualifiée.

Pendant les travaux de construction, environ 450 employés seront sur place. Au cours de la phase opérationnelle, l'équipe sera composée de 400 employés de Robex (excluant l'exploration) et de 450 sous-contractants.

Propriété, permis, taxes et redevances

Une fois qu'une convention minière aura été signée avec le gouvernement guinéen, Robex détiendra une participation de 85% dans Kiniero, tandis que Soguijami (la société minière publique guinéenne) aura une participation de 15%. Sous réserve de la participation de 15% du gouvernement guinéen, Robex détient également les droits exclusifs d'acquérir la pleine propriété de la licence d'exploitation de Mansounia en vertu d'un accord de partenariat technique conclu avec Penta Goldfields Company S.A. sous réserve de la satisfaction de certaines conditions suspensives. Robex a soumis au gouvernement guinéen une demande de conversion des licences en exploitation. Robex détiendra alors 85% de Kiniero et Mansounia, le reste étant détenu par l'État guinéen. Les deux propriétés seront régies par la même convention minière.

Sous réserve d'ajustement avec une convention minière, le taux d'imposition des sociétés de 30% du bénéfice brut a été appliqué dans le EF. Un taux de redevance de 5,5 %, une contribution de 1 % au Fonds de développement minier local et une redevance privée de 0,5 % ont été appliqués à toutes les ventes.

ANALYSE FINANCIÈRE

Une analyse économique a été réalisée pour le projet à l'aide d'un modèle de flux de trésorerie. Le modèle a été construit à l'aide des flux de trésorerie annuels en tenant compte des tonnages et des teneurs transformés annuels pour l'alimentation de l'usine, des récupérations de procédé, des prix de l'or, des coûts opérationnels et des frais de raffinage, des redevances et des dépenses en capital. Un facteur de payabilité de 99,95 % a été appliqué sur les ventes d'or.

L'analyse financière a utilisé un prix de base de 1 650 dollars US/oz. L'évaluation financière du projet est effectuée sur une base de « 100 % des capitaux propres » et les sources d'emprunt ne sont pas prises en compte. Aucune provision n'a été prise pour tenir compte des effets de l'inflation. Les calculs d'actualisation et de TRI ont été appliqués à compter du 1er juillet 2023, en utilisant un taux d'actualisation de 5 %. Les coûts en capital dépensés jusqu'au 30 juin 2023 sont ignorés dans le calcul de la NAV et dans le tableau suivant.

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Table 7: Sommaire des coûts pour l'ensemble de la vie de mine

Sur la durée de vie de mine, à compter du 1er juillet 2023	Total M\$ US	Coût unitaire \$US/t minerais traité	Dépenses US\$/oz
Frais de raffinage et de transport	1,6	0,1	1,9
Coûts miniers	296,5	10,7	348,5
Frais de traitement	355,1	12,8	417,5
G&A Guinée	58,9	2,1	69,2
Coûts totaux du site	712,1	25,7	837,1
Redevance gouvernementale	91,2	3,3	107,3
Redevances privées	7,0	0,3	8,3
Total des coûts opérationnels	810,3	29,3	952,6
Coûts de maintien	23,5	0,8	27,6
Coûts de maintien tout compris	833,8	30,1	980,2
G&A en dehors de la Guinée	32,3	1,2	38,0
Coûts de développement	164,1	5,9	192,9
Coûts de fermeture	19,9	0,7	23,4
Coûts totaux	1 050,0	38,0	1 234,5

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité du projet de la VAN, du TRI et de la période de récupération avec le prix de l'or, au 1er juillet 2023.

Table 8: Sensibilité au prix de l'or

	Unités	1 650 \$ US/oz (Scénario de base)	1 950 \$ US/oz (prix de l'or de RPEEE)
Résultats économiques avant impôt			
VAN5%	M\$ US	251	437
TRI	%	42 %	65 %
Période de retour sur investissement	année	3,4	2,7
Résultats économiques après impôt			
VAN5%	M\$ US	170	301
TRI	%	31 %	48 %
Période de retour sur investissement	année	4,3	3,2

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Personne qualifiée

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans ce communiqué de presse qui se rapportent aux ressources minérales ont été préparées ou supervisées par M. Ingvar Kirchner, un employé à temps plein d'AMC Consultants (Pty) Ltd. M. Kirchner est membre de l'Australasian Institute of Mining & Metallurgy et membre de l'Australian Institute of Geoscientists et possède une expérience suffisante pertinente pour le projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans ce communiqué de presse qui se rapportent à la géologie, à l'exploration, au forage et à la préparation des échantillons, aux analyses et à la sécurité ont été préparées ou supervisées par M. Nicholas Szebor, employé à temps plein d'AMC Consultants (UK) Ltd. M. Szebor est géologue agréé auprès de la Geological Society of London (CGeol) et de la Fédération européenne des géologues (EurGeol) et possède une expérience suffisante pour le projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

L'information scientifique ou technique contenue dans ce communiqué de presse qui se rapporte aux réserves minérales et à l'exploitation minière a été préparée ou supervisée par M. Alan Turner, un employé à temps plein d'AMC Consultants (UK) Ltd. M. Turner est ingénieur agréé et membre professionnel de l'Institute of Materials, Minerals and Mining (IMMM) et possède une expérience suffisante pertinente au projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

L'information scientifique ou technique contenue dans ce communiqué de presse qui se rapporte au génie géotechnique a été préparée ou supervisée par M. Jody Thompson, fondateur et ingénieur principal de TREM Engineering en Afrique du Sud. M. Thompson est ingénieur certifié en mécanique des roches auprès de la Chambre des mines d'Afrique du Sud, membre en règle de l'Institut sud-africain d'ingénierie des roches, membre de l'Institut sud-africain des mines et de la métallurgie et membre de la Société internationale de mécanique des roches; il possède une expérience suffisante pertinente au produit, au style de minéralisation à l'étude et à l'activité qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

L'information scientifique ou technique contenue dans ce communiqué de presse qui se rapporte à la métallurgie et aux résultats de traitement a été préparée ou supervisée par M. Antoine Berton, employé à temps plein de Soutex. M. Berton est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) et possède une expérience suffisante pertinente au projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

L'information scientifique ou technique contenue dans le présent communiqué de presse qui se rapporte aux résultats des installations de stockage des résidus miniers a été préparée ou supervisée par M. Guy Wiid, un employé permanent d'EPOCH RESOURCES PTY. M. Wiid est un ingénieur professionnel en règle auprès du Conseil des ingénieurs d'Afrique du Sud, un ingénieur agréé en règle auprès de l'American Society of Civil Engineers et possède une expérience suffisante pertinente au projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Les informations scientifiques ou techniques contenues dans ce communiqué de presse qui se rapportent aux résultats environnementaux, sociaux et de gouvernance ont été préparées ou supervisées par M. Faan Coetzee, un employé à temps plein d'ABS AFRICA PTY. M. Coetzee est un scientifique professionnel agréé auprès du Conseil sud-africain des professions scientifiques naturelles et possède une expérience suffisante pertinente au projet à l'étude qu'il entreprend pour se qualifier à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

M. Ingvar Kirchner, M. Nicholas Szebor, M. Alan Turner, M. Jody Thompson, M. Antoine Berton, M. Guy Wiid et M. Faan Coetzee ont chacun examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques relatives à leurs domaines d'expertise respectifs mentionnés ci-dessus et n'ont pas ou n'avaient pas au moment pertinent d'affiliation avec Robex ou ses filiales, sauf celle de la relation consultant/client indépendant. Les personnes qualifiées concernées ont vérifié les données divulguées, y compris les données d'échantillonnage, d'analyse et d'essai sous-jacentes aux informations contenues dans le présent communiqué de presse. Cela comprenait un programme d'échantillonnage approprié de contrôle de la qualité comprenant des étalons de référence, des blancs et des doublons pour surveiller l'intégrité de tous les résultats d'essai. Les données brutes d'AQ/CQ ont été fournies aux personnes qualifiées qui ont examiné les données statistiquement. Parmi les vérifications supplémentaires effectuées par les personnes qualifiées, mentionnons l'examen des données historiques d'AQ/CQ et l'examen d'une sélection de certificats d'essai.

De plus amples détails sur les renseignements scientifiques et techniques relatifs au projet aurifère Kiniero seront fournis dans le rapport technique du projet aurifère Kiniero qui sera déposé sur SEDAR au www.sedar.com dans les 45 prochains jours.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

À propos de Ressources Robex Inc.

Robex est une société de production et de développement aurifère multi-juridictionnelle ouest-africaine avec un potentiel d'exploration à court terme. La société se consacre à des opérations sûres, diversifiées et responsables dans les pays où elle exerce ses activités dans le but de favoriser une croissance durable. La Société exploite la mine Nampala au Mali depuis 2017 et fait progresser le projet aurifère Kiniero en Guinée.

Robex est soutenu par deux actionnaires stratégiques et a l'ambition de devenir l'un des plus importants producteurs d'or de niveau intermédiaire en Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations

RESSOURCES ROBEX INC.

Aurélien Bonneviot, Directeur Général
Stanislas Prunier, Relations avec les
investisseurs et développement de
l'entreprise
+1 581 741-7421

Courriel : investor@robexgold.com
www.robexgold.com

COMMUNICATIONS

REMARK INC.

Robert Thaemlitz
Gestionnaire de compte

+1 416 644-2020 ou +1 212 812-7680

Courriel

rthaemlitz@remarkfinancial.com
www.remarkfinancial.com

FINANCIÈRES

Informations prospectives et déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables (« **énoncés prospectifs** »). Les énoncés prospectifs sont inclus pour fournir de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction qui permet aux investisseurs et à d'autres personnes d'avoir une meilleure compréhension des plans d'affaires de la Société ainsi que de son rendement et de sa situation financiers.

Les déclarations faites dans le présent communiqué de presse qui décrivent les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les prédictions, les projections de l'avenir ou les stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être identifiés par l'utilisation de termes conditionnels ou prospectifs tels que « viser », « anticiper », « supposer », « croire », « pouvoir », « envisager », « continuer », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur », « prévisions », « guider », « indication », « intention », « intention », « probable », « peut », « pourrait », « objectif », « opportunité », « perspectives », « plan », « potentiel », « devrait », « stratégie », « cible », « sera » ou « serait » ou la forme négative de ceux-ci ou d'autres variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs comprennent également tout autre énoncé qui ne fait pas référence à des faits historiques. Ces déclarations peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant la capacité de la Société à faire progresser avec succès le projet aurifère Kiniero sur la base des résultats de l'EF; la capacité de la Société à atteindre les résultats projetés dans l'EF (y compris les résultats économiques et de production) et les déclarations concernant la facilité de financement de projet de la Société avec Taurus.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils sont faux, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés ou renseignements. Rien ne garantit que ces déclarations ou informations s'avéreront exactes. Ces déclarations et informations sont basées sur de nombreuses hypothèses, notamment; la capacité d'exécuter les plans de la Société relatifs au projet aurifère Kiniero tels qu'énoncés dans l'EF, y compris le calendrier de celui-ci : la capacité de la Société à mener à bien ses programmes d'exploration et de développement prévus; l'absence de conditions défavorables au projet aurifère Kiniero; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le prix de l'or restant à des niveaux qui rendent le projet aurifère Kiniero rentable; la capacité de la Société à continuer de mobiliser les capitaux nécessaires pour financer ses activités; la capacité de réaliser les estimations des ressources minérales et des réserves minérales; et les hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures, les conditions géopolitiques et économiques locales et mondiales et l'environnement dans lequel la Société exerce ses activités et fonctionnera à l'avenir.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs et l'information prospective, y compris, mais sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les défis de sécurité associés à ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits et la possibilité de troubles civils et de désobéissance civile ; les fluctuations du prix de l'or ; les limites quant aux estimations de la Société concernant les réserves minérales et les ressources minérales; la nature spéculative de l'exploration et de l'exploitation minières; le remplacement des réserves minérales épuisées de la Société; le nombre limité de projets de la Société; le risque que le projet aurifère Kiniero n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison d'un manque de financement); les exigences de capital de la Société et l'accès au financement; les modifications apportées à la législation, à la réglementation et aux normes comptables auxquelles la Société est assujettie, y compris les normes environnementales, de santé et de sécurité, et l'incidence de ces lois, règlements et normes sur les activités de la Société; les participations et les redevances payables à des tiers; la volatilité des prix et la disponibilité des produits de base; l'instabilité du système financier mondial; les effets d'une forte inflation, comme la hausse des prix des produits de base; les fluctuations des taux de change; le risque de tout litige en cours ou futur contre la Société; les limitations des transactions entre la Société et ses filiales étrangères; le risque que le regroupement d'actions de la Société ne soit pas approuvé et, même s'il l'est, qu'il n'augmente pas la liquidité des actions ordinaires de la Société; la volatilité du cours des actions de la Société; les risques fiscaux, y compris les modifications apportées aux lois fiscales ou aux cotisations de la Société ; l'obtention et le maintien par la Société de titres de propriété ainsi que les permis et licences requis pour les activités courantes de la Société; les effets des crises de santé publique, telles que la pandémie de COVID-19 en cours, sur les activités de la Société; les relations de la Société avec ses employés et les autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les communautés dans les pays dans lesquels elle exerce ses activités; le risque de violation des lois anticorruption applicables, des réglementations de contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes par la Société ou ses agents; le risque que la Société rencontre des conflits avec les mineurs à petite échelle; la concurrence avec d'autres sociétés minières; la dépendance de la Société à l'égard d'entrepreneurs tiers; la dépendance de la Société à l'égard de cadres clés et d'un personnel hautement qualifié; l'accès de la Société à une infrastructure adéquate; les risques associés aux responsabilités potentielles de la Société à l'égard de ses installations de stockage des résidus; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les dangers et les risques normalement associés aux activités d'exploration minérale et de développement et de production d'aurifères; les problèmes liés au temps et au climat; le risque de défaillances des systèmes de technologie de l'information et de menaces à la cybersécurité; et le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'assurer contre tous les risques potentiels associés à ses activités.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux décrits dans l'information prospective, il peut y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les actions, les événements ou les résultats ne sont pas tels que prévus, estimés ou prévus.

Robex. Communiqué de presse

A BLUEPRINT FOR RESPONSIBLE MINING

Ces facteurs ne sont pas destinés à représenter une liste complète et exhaustive des facteurs qui pourraient affecter la Société; cependant, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que l'information prospective s'avérera exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans cette information.

La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour l'information prospective si les circonstances ou les estimations, hypothèses ou opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi applicable l'exige. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à l'information prospective. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider les investisseurs à comprendre le rendement et les résultats financiers et opérationnels prévus de la Société aux dates indiquées dans les plans et objectifs de la Société et pour les périodes terminées aux dates présentées dans les plans et objectifs de la Société, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Veillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, datée du 28 avril 2023, et à la section « Risques et incertitudes » de chacun des rapports de gestion de la Société datés du 28 avril 2023 pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021, et au rapport de gestion de la Société daté du 30 mai. 2023 pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, qui sont toutes disponibles électroniquement sur SEDAR au www.sedar.com. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde.